

VISITE DES PRISONS

DE COUTANCES ET CHERBOURG



Lors de ma visite à la maison d'arrêt de Cherbourg.

J'ai visité, le 22 avril 2014, les maisons d'arrêt de Cherbourg et Coutances dans le cadre du droit de visite des parlementaires. J'ai pu constater la surpopulation et l'existence de « cellules-dortoirs » de 6, 9 ou 12 lits, lorsque des matelas sont posés au sol.

Cette promiscuité, le manque d'espace, rendent difficile la cohabitation et sont bien sûr sources de tensions entre détenus. **Comment assurer une vraie réinsertion dans ce cadre ?** Cela ne facilite pas, non plus, le travail des surveillants qui ne peuvent même plus pratiquer de fouilles au corps pour détecter la présence d'armes.

Hélas, la réforme pénale du gouvernement accentuera encore un peu cet état de fait. Son credo ? Alléger les sanctions pour vider les prisons. Je récusé cette politique laxiste qui est un signal **d'encouragement** pour les délinquants. C'est également une atteinte dangereuse à **l'action**, à **l'autorité** et à **la sécurité** de nos forces de police et des surveillants de prison.

Je continuerai à me battre pour la rénovation des prisons de Coutances et Cherbourg. Il est indispensable, aussi, de **programmer la construction** dans la Manche **d'un établissement pénitentiaire à taille humaine**, de 250 détenus.

Il faut revenir sur l'abandon du projet saint-lois par le gouvernement alors même qu'il avait été acté en 2011 !

CHASSE AU GIBIER D'EAU

UN PEU DE BON SENS !

Le 23 janvier 2014, j'ai accueilli, à Carentan, mon collègue député Marc LAFFINEUR, ancien Ministre, vice-président du groupe d'études chasse de l'Assemblée, pour évoquer les questions relatives à la **chasse au gibier d'eau**. Frédéric NIHOUS, Président de CPNT, et Pascal MARIE, secrétaire national adjoint et délégué dans la Manche, étaient également présents.

Les échanges ont porté plus particulièrement sur l'interdiction de chasser les oies grises en février alors qu'aux Pays-Bas, ces mêmes oies sont éliminées par gazage, et ce grâce à la mobilisation de fonds européens. Une absurdité incompréhensible !

Cessons de traiter les questions relatives à la chasse de manière dogmatique. Le bon sens doit primer. La chasse est une tradition française. 1,2 millions de chasseurs sont recensés au niveau national, 17 000 au niveau départemental. La chasse participe également à la vie économique au travers des dépenses qu'elle suscite (1 200 euros en moyenne par chasseur par an) et des 23 000 emplois qui en découlent. De plus, ce secteur génère 2,3 milliards d'euros de recettes fiscales chaque année.



SANS OUBLIER

Je suis aussi intervenu en commission ou en séance publique sur :

- la réforme des rythmes scolaires, la réforme territoriale et le statut de l' élu ;
- la loi littoral, la pêche de loisirs sur la côte Est ;
- le numérique et son développement ;
- la lutte contre le terrorisme ;
- l'adaptation de la société au vieillissement, la fin de vie...

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA CIRCONSCRIPTION



www.facebook.com/phgosselin



@phgosselin

Blog : www.philpegosselin.fr

1914/1944

Hommage
à nos Poilus et
à nos libérateurs
de 1944 !



En février 2014, je suis intervenu à l'Assemblée nationale pour rendre hommage aux Poilus de 14-18 et à Verdun. Verdun c'est LA bataille de la Grande guerre. C'est le symbole du courage, de l'abnégation, de la résistance. Verdun c'est le symbole aussi de l'horreur des combats dans les tranchées, cette guerre de position.

À Verdun, c'est toute une génération qui est montée au front. Tout autant qu'à Valmy, c'est là que l'unité de la France s'est faite. Alors que nous commémorons cette année le centenaire du début de la Grande guerre, n'oublions jamais ceux qui ont combattu, sont morts ou rentrés blessés, mutilés.

D'une guerre à l'autre, le mois de juin 2014 a été pour moi l'occasion de silloner les communes de la circonscription pour commémorer le 70^e anniversaire du débarquement. Dans le canton de Ste-Mère-Église bien sûr, mais aussi ceux de Montebourg, Carentan, St-Clair-sur-Elle, St-Jean-de-Daye, Villedieu-les-Poêles, à St-Lô, « capitale des ruines »... C'est tout le département qui s'est mobilisé pour rendre hommage à nos libérateurs.

Ils avaient vingt ans. Ils ne connaissaient, le plus souvent, rien de nos côtes, parfois même de notre pays. Ils ont donné leur jeunesse, le meilleur d'eux-mêmes, allant souvent jusqu'au sacrifice suprême.

C'est avec émotion que nous exprimons notre gratitude et notre reconnaissance. Réjouissons-nous aussi de voir que les ennemis d'hier sont désormais unis, que la France et l'Allemagne sont des amis. Que vive cette Europe réconciliée, réunie, gage de paix !

Philippe GOSSELIN

JOURNAL PARLEMENTAIRE - Décembre 2014



VOTRE DÉPUTÉ

1^{ère} circonscription de la Manche

VILLEDIEU - SAINT-LÔ - CARENTAN

MONTEBOURG - STE-MÈRE-ÉGLISE



UNE AMBITION COLLECTIVE

Nous voici à mi-parcours. À mi-mandat. Force est de constater que la réalité de la **crise économique** a rattrapé ceux qui, en 2012, la balayaient d'un revers de main.

Nul ne peut se réjouir de l'échec du Président de la République et du gouvernement. Car il s'agit là de l'échec de notre pays. Derrière les mots, derrière les chiffres, ce sont **des hommes et des femmes qui souffrent** et ne voient pas d'issue à leurs difficultés.

J'ai l'honneur d'être votre député et de contribuer à l'élaboration de la loi. Cette loi qui conditionne le vivre-ensemble en nous protégeant du droit du plus fort.

La loi qui, en matière économique, doit **encadrer sans étouffer**. Encourager, et non accabler celui qui veut créer une entreprise et des emplois. C'est précisément là que le bât blesse. La **surenchère fiscale et réglementaire**, que le gouvernement impose depuis mai 2012, dans un contexte de concurrence globale, mène la

France dans le mur. Pour utiliser une métaphore, si le marché mondial était un terrain de foot, nos entreprises françaises joueraient avec un boulet à chaque pied !

Comment, dans ces conditions, peuvent-elles résister ? Comment, dans ces conditions, peuvent-elles **créer de la valeur et embaucher** ? Pour que l'Etat puisse agir, redistribuer des richesses et entretenir la nécessaire solidarité envers les plus faibles, il faut avant toute chose **que cette richesse soit créée**. C'est le premier maillon de la chaîne ! Or, ce sont les **entreprises**, par **les biens et services** qu'elles vendent, par les salaires qu'elles versent, **qui sont à l'origine de la richesse nationale**. C'est pourquoi elles doivent être **au cœur de nos préoccupations**, au cœur de notre politique de **relance de l'économie**.

C'est le message que je porte, en dehors de toute considération partisane. **La réussite de notre pays** n'est ni de droite ni de gauche. C'est, et ce doit être, **une ambition collective**. Je participe de cette ambition collective,

animé par des **valeurs** et des **convictions** fortes, que j'exprime dans la clarté la plus totale. **L'esprit d'entreprise, la liberté d'initiative** en font partie, de même qu'une **certaine vision de l'homme** et de **la société**.

Mon ambition pour 2015 ? Apporter de **l'espoir** et des **raisons** de croire en un **avenir meilleur**. Non des rêves !

Pour ce faire, la promesse présidentielle de ne pas créer de nouvelle taxe ne suffit pas. C'est d'un allègement radical **des normes, des taxes et des charges** qui pèsent sur nos entreprises et nos concitoyens dont nous avons besoin. Donnons-leur de l'air, ôtons les boulets qu'ils ont aux pieds !

*Ayez confiance en chacun d'entre nous !
Bonne et heureuse année 2015 !*

Permanence parlementaire : 45 route de Villedieu - 50000 SAINT-LÔ - Tél. 02 33 05 05 50 - philpegosselin50@orange.fr

L'ANNÉE 2014 EN CHIFFRES



2 rapports législatifs

8 questions orales au gouvernement

30 communes

et **44** associations financièrement aidées

50 questions écrites

78 propositions de loi signées ou cosignées

350 interventions à l'Assemblée nationale

Près de **1 000** personnes reçues ou renseignées

1 500 amendements signés ou cosignés

DÉFENDRE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Deux phénomènes pénalisent lourdement l'économie de la Manche. Il s'agit du travail illégal et du coût élevé de la main-d'œuvre. En ce qui concerne le travail illégal, notamment le travail illégal lié au détachement de main-d'œuvre européenne, l'année 2013 fut celle d'un record, celui des redressements de l'URSSAF pour travail dissimulé. **Transports, BTP, restauration** sont les secteurs les plus concernés.

La pratique du détachement concernerait **entre un chantier sur deux et un chantier sur trois** de notre département. Elle intervient, dans la majorité des cas, dans des conditions illégales. On peut se poser la question, dès lors, de savoir comment nos **artisans**, comment nos **entreprises** vont pouvoir lutter.

Par ailleurs, le coût de la main-d'œuvre est élevé en France. Notre pays est en tête de liste du classement européen en ce qui concerne le taux de charges sociales qui s'établit à **51,7%**. Dans le **secteur agricole**, par exemple, le coût horaire total moyen d'un travailleur saisonnier s'établit à 10,33 euros, contre 6 euros en Allemagne et 7,80 euros en Espagne !

Les surfaces cultivées en légumes, à l'exception des légumes secs, ont diminué de 15% en France en dix ans, alors qu'elles ont progressé de 21% en Allemagne ! En dépit de ce constat, le gouvernement a encore alourdi le coût du travail pour nos entreprises. Il a notamment **supprimé la défiscalisation**

des heures supplémentaires, et instauré une double augmentation des cotisations sociales, dans le cadre de la réforme des retraites et du forfait social sur l'épargne salariale.

Dans ces conditions, comment **nos agriculteurs, nos artisans, nos entreprises**, comment la Manche, comment la France peuvent-ils lutter ?

(Question orale au Ministre du Travail le 11 février 2014).



Aux côtés des entreprises de travaux publics, le 15 octobre, devant l'Assemblée

• En 2014, je suis aussi intervenu dans la lutte contre la contrefaçon. En falsifiant les produits, c'est aussi l'emploi en France, en Normandie qui est menacé. Sans oublier, souvent, la sécurité des consommateurs.

BUDGET 2015 ET CASSE DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Dans le cadre des budgets 2015, le gouvernement a fait encore des économies sur le dos des **familles** et des **classes moyennes**. La modulation des allocations familiales en fonction des ressources et le plafonnement du quotient familial sont une double peine pour les classes moyennes.

Une fois de plus, **le gouvernement confond politique familiale et politique sociale**. C'est aux impôts d'assurer la redistribution, la justice sociale. La politique familiale vise, elle, à compenser le coût des enfants pour les familles. Pourquoi supprimer une **politique familiale** qui, en Europe, fait **notre force** ?

En effet la France a aujourd'hui un taux de fécondité et un taux d'activité des femmes élevé à l'échelle de l'Europe. Alors que la question des modes de garde se pose toujours, pourquoi ne pas remettre à plat **l'accueil de la petite enfance** ? Développons, par exemple, les micro-crèches ou les maisons d'assistantes maternelles. Pensons aussi au départ en retraite de nombreuses **assistantes maternelles** qu'il va falloir remplacer.

Je refuse que les familles soient les variables d'ajustement d'un gouvernement qui manque de courage et se révèle incapable de réformer notre pays.

81% des français **rejetent la politique familiale** du Gouvernement

sondage Ifop novembre 2014

83% des français éprouvent un **ras-le-bol fiscal**

FACILITER LA REPRISE

DES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le 14 octobre dernier, j'ai déposé à l'Assemblée une proposition de loi visant à **favoriser la reprise des commerces de proximité**, que plus de 80 députés UMP et UDI ont cosignée. Chaque année, environ 50 000 commerces et services de proximité sont transmis. Ce chiffre est quasi **équivalent** à celui des **créations d'entreprise**.

Toutefois, la reprise de commerces ne bénéficie pas des mêmes avantages que la création d'entreprise. Pourtant, le taux de survie à 5 ans des entreprises reprises

est de **88%** contre 50% pour les entreprises créées.

De plus, un commerce qui se poursuit ce sont souvent des emplois **préservés**, voire de **nouveaux emplois** possibles. Je propose donc, d'une part, que les **repreneurs d'entreprises puissent bénéficier des mêmes avantages fiscaux que les créateurs**. D'autre part, de **développer le crédit-vendeur** qui permet au repreneur d'un commerce de bénéficier d'un délai de paiement sur une partie du prix de cession.

► Plus d'infos sur www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/propositions/pion2281.pdf



Visite de l'entreprise Mauviel de Villedieu-les-Poêles le 29 novembre 2013

GESTATION POUR AUTRUI

LE GOUVERNEMENT LAISSE FAIRE



Le 26 juin 2014, la France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme de Strasbourg (CEDH) pour son refus de reconnaître les enfants nés de mères porteuses à l'étranger. Le 12 décembre, c'est le Conseil d'Etat qui déclarait légale la circulaire Taubira de janvier 2013, qui reconnaît la nationalité française à ces mêmes enfants. Par glissements successifs, ces décisions **cautionnent**, de façon implicite, **le recours aux mères porteuses**. Les digues protectrices françaises tombent. Ceci est d'une **hypocrisie sans nom**. Elles envoient le signal suivant : « *c'est interdit en France, ce n'est pas grave, à votre retour de l'étranger, tout sera réglé* ».

Le Gouvernement n'a pas contesté la décision de la CEDH comme il aurait pu le faire. Il affiche ainsi son soutien à une pratique qui **marchandise la femme** en lui permettant de « **louer** » son ventre.

Il faut interdire avec fermeté les mères porteuses, pour tous les couples ! Il faut dire non à cette forme moderne d'esclavage !

► RÉFORME DES PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Les pharmaciens et les notaires visés par le projet Macron : les petites études et officines en milieu rural sont directement menacées.

Après les déserts médicaux, aura-t-on demain des déserts pharmaceutiques et juridiques ?

► L'USAGER-VACHE À LAIT DE LA SNCF

La SNCF a réduit la durée de validité des billets des TER et de certains trains Corail Intercités. Auparavant valables soixante jours, les billets sont désormais utilisables **une semaine seulement**.

À cela s'ajoutent les problèmes de **ponctualité, la propreté** et **les services** à bord des trains qui **laissent à désirer**. Les usagers payent toujours plus cher leurs billets mais bénéficient d'une qualité de service sans cesse décroissante. Je suis intervenu auprès du Ministre des Transports et de la SNCF.

ET AUSSI

• En juin, je me suis opposé au projet de suppression des centres d'examen secondaires du permis de conduire de Carentan et Valognes. **La mobilisation a été payante !** Cette recentralisation, véritable coup porté à la fois à nos jeunes et aux territoires ruraux, a finalement été abandonnée.

• Membre du groupe d'études sur les chrétiens d'orient, je soutiens la **plainte déposée devant la CPI (cour pénale internationale) contre l'Etat islamique pour génocide et crimes contre l'humanité** en raison, notamment, des persécutions et du génocide dont sont victimes les chrétiens d'Irak. Ce groupe, fort de 115 députés, entend se mobiliser très activement pour la défense de ces minorités religieuses qui sont aussi chez elles.